

# **ANALYSE RAPPORT D'ACTIVITE 2024 REGIE GOLF OUEST PROVENCE**

## **MIRAMAS (RGOPM)**

### **PRESENTATION DE L'EQUIPEMENT**

Le Golf de Miramas, aménagé en 1993 grâce à des fonds publics, comprend un parcours de 18 trous sur 5 530 mètres, un club-house et un restaurant.

Son exploitation est assurée depuis 1997 sous la forme d'une régie personnalisée à caractère industriel et commercial (EPIC).

Transféré à l'intercommunalité du SAN Ouest Provence le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'équipement est devenu en 2016 un équipement métropolitain rattaché à la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans une logique de développement de l'attractivité et du rayonnement touristique du territoire.

La gestion opérationnelle est assurée par une équipe permanente de 8 agents, tandis que l'entretien du parcours est confié à une société spécialisée dans le cadre d'un marché public (4 à 6 salariés selon la saison).

Le restaurant, quant à lui, est exploité via une convention d'occupation conclue avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

### **ACTIVITE 2024**

#### **1) Fonctionnement et fréquentation :**

L'établissement est ouvert 363 jours dans l'année avec une amplitude horaire variable en fonction des saisons (7h00 à 19h00 de mai à septembre).

Il compte 471 adhérents issus de tout le Département. L'origine géographique des golfeurs se répartit comme suit :

- Istres Ouest Provence : 41%
- Pays Salonnais : 32%
- Pays de Martigues : 11%
- Marseille Provence : 5%
- Pays d'Aix : 2%
- Autre : 5%

En 2024, la Ligue de Golf PACA regroupe 46 776 licenciés, un chiffre en légère baisse par rapport à 2023 mais en hausse de 10,5 % sur cinq ans. Elle demeure la 4<sup>e</sup> au niveau national, avec une

féminisation de 29 %, une majorité de séniors (70 %), 8,7 % de jeunes et 8,5 % de nouveaux pratiquants.

L'année 2024 marque une rupture de tendance après plusieurs années de stabilité, tendance stable des années 2019 à 2023, avec une baisse nette de 17 abonnés, soit -3,5 % par rapport à l'année précédente. Ce recul ramène les effectifs à un niveau inférieur à celui de 2017. Ce constat souligne une stratégie de renouvellement face au vieillissement progressif de la clientèle historique et à une concurrence accrue dans le secteur.

En revanche, le nombre de green-fees (droit de jeu à la journée) est en hausse de 7% passant de 7 500 en 2023 à 8 8 000 en 2024, compensant partiellement la baisse du nombre d'abonnés.

## **2) Mission de service public favorisant l'attractivité et le rayonnement touristique du Territoire :**

### **2.1 Scolaires et inclusion :**

La vocation prioritaire de la RGOPM est de rendre l'équipement accessible à l'ensemble des habitants du territoire Métropolitain en favorisant la découverte du golf par toutes les catégories socio-professionnelles, tous les âges et les personnes en situation d'handicap.

Pour mener à bien cette mission, le golf propose divers dispositifs :

- École de golf & Académie jeunes : Accueil des enfants les mercredis (en partenariat avec la Ville de Miramas et l'association sportive).
  - Création d'une académie le samedi pour les jeunes dont le niveau est confirmé
  - Cours approfondis, accès au parcours et compétitions gratuites.
  - Ados Golf – Collège Miramaris (ZEP) : Accueil de jeunes collégiens scolarisés en zone d'éducation prioritaire
  - Initiation au golf, passage de drapeaux en vu de l'obtention de la carte verte.
- Accueil scolaires et structures jeunesse :
- Partenariats annuels avec écoles, OMS, centres aérés et centres sociaux, y compris en période estivale.
- Formations & métiers – Accueil de lycées :
- Intervention du greenkeeper auprès de filières Aménagement Paysager.
- Handigolf – Accessibilité et inclusion :
- Depuis 2012 : école dédiée aux personnes en situation de handicap. Encadrée par un handigolfeur bénévole et un enseignant diplômé.
  - Objectifs : obtenir la carte verte (permis de jouer) et accéder à un abonnement annuel à tarif réduit

## **2.2 Rayonnement du territoire, tourisme et communication**

Outre sa mission sociale, la RGOPM contribue au développement économique, culturel, sportif et touristique du territoire.

Des actions de communication sont menées pour faire connaître au grand public un sport souvent perçu comme élitiste, notamment par l'organisation de journées portes ouvertes gratuites.

Le « Club des 18 », regroupant des entreprises partenaires, favorise également les échanges professionnels et commerciaux, contribuant à la valorisation de l'image du golf et au rayonnement de la Métropole.

## **PERSPECTIVES 2025**

Afin de s'inscrire pleinement dans les objectifs métropolitains en matière d'attractivité et de rayonnement, plusieurs orientations stratégiques sont prévues pour 2025 :

- Rajeunir la pyramide des âges et assurer le renouvellement des générations ;
- Attirer de nouveaux golfeurs à travers des actions de sensibilisation, des offres découvertes et des partenariats locaux ;
- Renforcer la pratique féminine.

Un accent particulier sera mis sur le développement durable, la biodiversité et la gestion écoresponsable du site, avec pour objectif l'obtention du label « Golf pour la biodiversité ».

***La stratégie de communication sera entièrement repensée afin de :***

- Clarifier le positionnement du golf en termes d'accessibilité et de convivialité ;
- Harmoniser les supports et renforcer la présence numérique ;
- Valoriser les événements, les réussites sportives et les initiatives inclusives ;

Développer une communication plus participative et communautaire.

***Événements prévus en 2025 :***

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup> Divisions de Ligue Dames – mars 2025
- Classic Mid-Amateurs PACA – octobre 2025
- Trophée Séniors – septembre 2025
- Tournois caritatifs (ex. : Téléthon)

## **ASPECTS FINANCIER**

Créé en 1993, le Golf de Miramas est le **seul golf du département construit grâce à des fonds publics**.

Le Golf de Miramas a vu le jour en 1993. Il est le seul golf du département à avoir été construit à l'aide de fonds publics.

Depuis 1997, le golf fonctionne avec le statut juridique d'une régie personnalisée à caractère industriel et commercial (EPIC). EPIC communal, il a été transféré à l'intercommunalité du SAN Ouest Provence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et a pris la dénomination de « Régie Golf Ouest Provence Miramas ». Depuis 2016, le golf est Métropolitain.

En tant qu'EPIC doté de l'autonomie financière et juridique, la régie est soumise aux différentes taxes qui régissent les activités commerciales. C'est donc sur ses ressources propres que la régie prend en charge la gestion (en fonctionnement) de l'équipement, de l'entretien du parcours, du paiement des salaires ainsi que les charges sociales correspondant au personnel employé.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les Articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « La Régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'un directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Présidente et Conseil Métropolitain).

Les principaux indicateurs portant sur la Régie Golf Ouest Provence Miramas courant du 1er janvier au 31 décembre 2024, réalisés sur la base du rapport d'activité, se matérialisent de la façon suivante :

### **➤ Les recettes et dépenses d'investissement**

Investissement - en €	2023	2024	Var.	%Var.
<b>Recettes d'investissement</b>				
Recettes d'investissement	32 850	399 540	366 691	1116%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>32 850</b>	<b>399 540</b>	<b>366 691</b>	<b>1116%</b>
Solde d'exécution positif reporté	12 030	15 502	3 472	29%
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>44 880</b>	<b>415 043</b>	<b>370 163</b>	<b>825%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Dépenses d'investissement	29 378	394 924	365 546	1244%
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>29 378</b>	<b>394 924</b>	<b>365 546</b>	<b>1244%</b>
Reste à réaliser	370 000	0	-370 000	-100%
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>399 378</b>	<b>394 924</b>	<b>-4 454</b>	<b>-1%</b>

Les recettes d'investissement, en forte hausse de +825%, atteignent 415 k€ au 31 décembre 2024 et sont autofinancées par les amortissements de l'exercice pour 400 k€ et par les 16 k€ d'excédent reporté de l'exercice 2023.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 395 k€ en 2024, en baisse de -4 k€ par rapport à l'exercice précédent, du fait de dépenses liées à la rénovation de l'ensemble des bunkers du terrain pour un montant de 370 k€ sur l'exercice.

La section investissement est bénéficiaire de +20 k€ en 2024.

#### ➤ Les recettes et dépenses de fonctionnement

Fonctionnement - en €	2023	2024	Var.	%Var.
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
Recettes de fonctionnement	1 076 590	1 120 576	43 985	4%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 076 590</b>	<b>1 120 576</b>	<b>43 985</b>	<b>4%</b>
Résultat reporté	398 248	128 892	-269 356	-68%
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 474 838</b>	<b>1 249 468</b>	<b>-225 371</b>	<b>-15%</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Dépenses de fonctionnement	991 449	1 084 542	93 094	9%
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>991 449</b>	<b>1 084 542</b>	<b>93 094</b>	<b>9%</b>
Résultat reporté	0	0	0	n/a
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>991 449</b>	<b>1 084 542</b>	<b>93 094</b>	<b>9%</b>

Le résultat bénéficiaire reporté étant de 129 k€, le total des recettes de fonctionnement cumulées s'élève à 1 249 k€ en 2024 contre 1 475 k€ en 2023, soit une baisse de -15% (-225 k€).

Les dépenses de fonctionnement augmentent quant à elles de +9% (+93 k€) et atteignent 1 085 k€ en 2024 contre 991 k€ sur l'exercice précédent.

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 1 121 k€, en augmentation de +44 k€ (+4%), concernent essentiellement l'activité *green fees* (droit de jeu à la journée) est en hausse sur 2024 (8 008 en 2024 contre 6 915 en 2023). A noter cependant que le poste « *abonnés* », est en baisse sur l'exercice (471 adhérents en 2024 contre 488 en 2023).

Les dépenses réelles regroupent essentiellement les charges de personnel et d'entretien et réparation du parcours.

#### ➤ Les résultats de clôture

Résultat cumulé - en €	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	1 084 542	1 249 468	164 925
Investissement	394 924	415 043	20 119
<b>Total cumulé</b>	<b>1 479 466</b>	<b>1 664 510</b>	<b>185 044</b>

Le résultat net de la Régie Golf Ouest Provence Miramas a été excédentaire en 2024 de +185 k€, après restes à réaliser :

- Excédent de +165 k€ en section d'exploitation ;

- Excédent après restes à réaliser de +20 k€ en section d'investissement.

Le montant des recettes s'élève à 1 665 k€ contre 1 479 k€ de dépenses au 31 décembre 2024.